

## Mairie Angles DGS

---

**De:** LE CAM Joël <joel.le\_cam@aliceadsl.fr>  
**Envoyé:** mercredi 5 décembre 2018 10:22  
**À:** enquetepubliqueplu@angles.fr  
**Objet:** PLU

Bonjour.

Nous sommes propriétaires de la parcelle AD 90 située au 29 route de Fontaine à Angles.

D'après le POS ce terrain est constructible sur une profondeur de 45 m.

Le projet de PLU prévoit d'urbaniser à terme le fond de notre parcelle, ainsi que celles de nos voisins (AD 86, 87, 88, 89 et 92).

Or pour que ce lotissement se concrétise, il faudrait que tous les propriétaires soient vendeurs sensiblement en même temps.

Nous ne sommes pas vendeurs, ni maintenant ni plus tard et il nous semble que nos voisins sont dans le même cas.

Il est donc hautement improbable que ce lotissement voit le jour, que ce soit dans dix ans ou plus. Dans l'état actuel du PLU ces surfaces seraient « gelées » inutilement.

En conséquence pour respecter les directives d'urbanisation et la philosophie même du PLU, il suffirait de rendre les parcelles concernées **entièrement constructibles**.

Car alors libre à chacun de vendre, quand bon lui semble, tout ou partie de son fond de parcelle pour permettre une ou plusieurs nouvelles constructions en établissant un passage sur le coté de sa maison, éventuellement pour deux parcelles contiguës.

C'est d'ailleurs ce qui se passe actuellement dans de nombreux terrains notamment route de Fontaine (N° 5, 12, 13, 15...), qui étaient constructibles sur une grande profondeur. Il n'est pas rare de voir deux, voire trois maisons l'une derrière l'autre.

Cordialement.

Joël & Martine LE CAM



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)